

## COMITÉ DE RELATIONS INDUSTRIELLES RENCONTRE DU 15 AVRIL 2010

**PRÉSENCES :** Philippe Campeau, Sylvain Desgagné,  
Pierre Deschênes, Michel Dufour, Gaétan Gagné, François Plourde,  
Dave Potvin, Ginette Laliberté

**ABSENCES :** Yoland Dubé

**INVITÉS :** Sébastien Boivin, Ghislain Pomerleau

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

### 2. LISTE DES EMPLOYÉS ABSENTS, DÉPART À LA RETRAITE ET VOLONTAIRE

La direction remet la liste au syndicat. Le syndicat en prend connaissance et à l'item « Départ à la retraite », il demande s'il serait possible d'inclure les noms des cadres.

### 3. SUIVI DES SOUS-TRAITANTS ACTUELS ET PRÉVUS POUR LE MOIS DE AVRIL 2010

La direction remet le tableau du suivi des sous-traitants au syndicat et en fait la lecture.

Il mentionne que le nouveau réseau de communication sous-terre est un système HI-TECH dans ce domaine.

Le surintendant du concentrateur convertisseur explique la problématique de mardi matin avec le contracteur Fjordtech : *Les faits*: Problème de pont roulant, soude caustique (employé a reçu de la soude caustique dans un œil) et épaisseur, ces travaux n'ont pas pu être terminés. Le contremaître général a pris des contracteurs pour compléter ces travaux. *Constat* : Embauche de deux personnes (une le plus tôt possible – entrevue la semaine prochaine et l'autre pour le remplacement de René Gauthier). Dans l'avenir, regarder la possibilité de rappeler les mécaniciens travaillant le soir.

### 4. COMPORTEMENT ABUSIF D'UN CADRE

Une discussion s'en suit entre la direction et le syndicat sur les faits et la manière que cela s'est passé. Il est inacceptable de tolérer un comportement abusif que ce soit de la part d'un cadre, d'un membre du syndicat ou même d'un syndiqué. Cela ne devrait jamais se produire.

Suite à cela, il est fait mention que Pierre Deschênes a amélioré son comportement.

La direction mentionne qu'un atelier sera aménagé pour que les employés en assignation temporaire puissent travailler à des tâches en respectant leurs limitations fonctionnelles.

#### 5. TRAVAIL SYNDIQUÉ EFFECTUÉ PAR UN CADRE

Le syndicat mentionne qu'il y a encore des cadres qui font le travail des syndiqués. Exemple : Démanchement de tablettes, réorganisation des pièces sur les tablettes, remplacement du magasinier au garage (suite à une absence), etc. La direction va parler au contremaître en question. Pierre Deschênes mentionne qu'il a fait une intervention verbale auprès de Mario Gagnon suite aux transports des explosifs, et qu'il n'a eu aucun feedback. Ghislain va s'informer et fera le suivi avec le syndicat.

#### 6. ATTRIBUTION DU POSTE DE CAMION DE SERVICE SOUS-TERRE

Cet affichage comprenait l'ouverture de 3 postes. Les deux premiers sont en fonction. Tous les employés qui ont posé leur candidature ont été rencontrés. Il reste le 3<sup>e</sup> poste à combler. Le syndicat demande si la compagnie a déjà reconnu des acquis à un employé. Gaétan Gagné est un employé de plus de 25 ans à l'emploi de la mine et au département de sous-terre, et il remplit les conditions demandées (modules 1, 2 et 3) et le poste devrait lui revenir. La direction va étudier ce litige et régler cela le plus rapidement possible. S'il y a désistement de Gaétan Gagné, la direction fera l'évaluation des compétences de Michel Gilbert en fonction de la période de travail de celui-ci sur ce poste et prendra une décision sur la validité de sa candidature.

#### 7. JOURS FÉRIÉS VS HORAIRE CONTINU ET OPÉRATION CONTINUELLE

Une lettre d'entente sera écrite pour clarifier le début du congé pour les horaires de 12 h non inclus dans la lettre d'entente # 1. Pour les autres horaires, le congé s'appliquera comme auparavant.

Le syndicat mentionne qu'il serait plus simple que le congé commence à minuit pour se terminer à minuit. Cela implique une 2<sup>e</sup> entrée de temps, ce n'est pas compliqué et le tout serait simplifié.

#### 8. DIVERS

**Heures libérées pour les membres du syndicat :** Le syndicat va se pencher sur ce sujet et va revenir avec la façon qu'il va fonctionner pour la libération de ses membres.

**Visite des membres du Conseil Québécois :** Le jeudi 22 avril 2010, nous recevrons la visite des membres du Conseil Québécois. Le syndicat mentionne qu'une visite sous-terre est prévue et demande si on pourrait ajouter un autre volet comme une présentation des débuts de la mine. La direction trouve cela intéressant, ce volet devrait être au début avant de descendre sous-terre. Sylvain va faire le suivi avec Yoland.

**Visite de Renaud Adams et Lisa Zangari :** Les 19, 20 et 21 avril, nous recevrons la visite de Monsieur Renaud Adams (vice-président principal Amérique) et de madame Lisa Zangari (vice-présidente principale des ressources humaines). Durant leur séjour parmi nous, une rencontre est prévue avec l'exécutif syndical le mercredi 21 avril à 14 h 30.

**Boni de surface :** Le syndicat mentionne qu'en général, les employés ont compris les explications du boni, il reste peut-être quelques personnes qui auraient besoin d'un peu plus d'explication, entre-autres une équipe du concentrateur.

**R X pulmonaire (lecteur « B ») :** Le syndicat mentionne que l'article 58 de la Loi sur les normes du travail explique qu'un employé qui est convoqué pour un rayon X et qui est en congé, ce n'est pas deux heures qui lui est attribuées mais trois heures. La direction va vérifier et fera le suivi.

## 9. GRIEFS

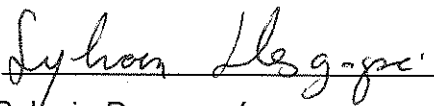
# 0003 : *Horaires de travail au concentrateur et*

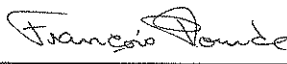
# 0005 : *Congés fériés comptabilisés dans la semaine de travail :*

✓ Ces griefs ont été déferés à l'arbitrage.

# 0164 : *Travail syndiqué effectué par un contremaître :*

✓ La direction donnera la réponse écrite au syndicat.

  
Sylvain Desgagné  
Surintendant Ressources humaines

  
François Plourde  
Président du syndicat

GL/